

PRESENTATION DE LA PREMIERE DAME

Rencontre avec les femmes députés de côte d'ivoire

Mercredi 17 octobre 2012, 16h30

Salle de conférence du Cabinet de la Première Dame

Mes chères sœurs, je voudrais tout d'abord vous dire, en tant que femme combien je suis fière de vous. Vous êtes là, devant moi, en dignes représentantes du peuple, élues par vos populations.

Bravo pour votre élection.

Continuez à mériter la confiance que les populations ont placée en vous. Battez-vous pour leur bien-être et pour que chaque ivoirien ait de meilleures conditions de vie.

Mes chères sœurs,

A l'Assemblée nationale, sur 255 députés, vous êtes 28 femmes, soit 11%. C'est bien.

Et je voudrais féliciter mon cher époux, le Président Alassane OUATTARA, qui favorise l'émergence des femmes.

C'est mieux que les années précédentes, mais ce n'est pas assez. Vous devez être les modèles des autres femmes qui hésitent encore à se présenter aux élections locales. Continuez à faire preuve au quotidien, de la qualité des idées que vous défendez et de vos convictions en tant que femmes.

En ce qui me concerne, je voudrais vous parler de mes actions au profit de nos concitoyens. Elles sont subdivisées en deux catégories.

- ✓ D'une part, **mon engagement avec la Fondation Children Of Africa ;**
- ✓ Et d'autre part, **mes engagements de Première Dame, auprès des populations vulnérables.**

Mes chères sœurs,

Mes engagements pour les enfants, sont matérialisés par ma **Fondation Children Of Africa** que j'ai créé en **1998**, pour aider les enfants démunis de Côte d'Ivoire et d'Afrique.

- La Fondation fonctionne sur fonds privé grâce aux dons de bonnes volontés et avec l'aide de bénévoles.

Elle vient d'être déclarée d'utilité publique en 2012, à l'instar des autres ONG telles que SERVIR ; l'AIBF etc. en reconnaissance de nos actions en faveur de la population.

- Elle intervient à travers 11 Pays d'Afrique, dans 4 secteurs : la santé ; l'éducation ; les centres subventionnés et le social avec notamment l'aide aux femmes.

Actuellement notre plus gros projet est :

LA CONSTRUCTION D'UN HOPITAL MERE-ENFANT A BINGERVILLE

L'Hôpital sera entièrement financé par la Fondation. Il sera bâti sur une parcelle de trois hectares à Bingerville.

Il contribuera à réduire la mortalité maternelle et infantile et prendra en compte la problématique du VIH relative à la mère et à l'enfant.

Aujourd'hui, nous venons de terminer les études du projet médical et sommes à la phase des consultations, pour la sélection de l'opérateur en charge de construire l'hôpital.

Maintenant je voudrais vous parler de mes engagements en qualité de Première Dame ;

Depuis l'accession de mon époux à la magistrature suprême, j'ai entrepris des actions de solidarité auprès des plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

S'agissant des femmes, je suis à la phase finale d'un projet de microcrédit en faveur des femmes, en partenariat avec le Ministère des Finances et celui de la Famille, de la femme et de l'Enfant.

Ce Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire appelé FAFCI, sera :

- à un taux réduit de 12% TTC

Et accessible à toutes les femmes, y compris celles n'ayant jamais pratiqué une activité lucrative.

Son objectif est de :

- Résorber le chômage de nos sœurs;
- Améliorer leurs revenus ;
- et faciliter leur indépendance financière.

Le fonds pourra financer 6000 femmes la première année et 8000 femme la deuxième année.

Enfin, je voudrais vous parler d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur, c'est **La lutte contre le travail des enfants.**

Nos enfants sont notre avenir, je le dis bien souvent et c'est une réalité. Nous devons les protéger et les entourer de toute notre affection.

Et je suis sûre, que vous qui êtes des mères, comprendrez mes sentiments, mieux que quiconque.

Nous ne devons pas accepter que les enfants de notre Pays, nos enfants, soient utilisés à des fins mercantiles et soient exploités pour quelques raisons que ce soient.

Chères sœurs,

Comme vous le savez, depuis plusieurs années, notre Pays était menacé de sanctions concernant le cacao de nos braves paysans, à cause du problème du travail des enfants dans les plantations.

C'est pourquoi, le Président de la République m'a confié, la Présidence du Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre le travail des enfants

qui a été créé le 03 novembre 2011. Nous avons dès lors et entrepris plusieurs actions sur le terrain.

Avec mon comité et le comité interministériel nous avons élaboré un Plan d'Action National de lutte contre le travail des enfants, qui a été largement diffusé.

Nous avons organisé un séminaire avec les préfets pour mieux les sensibiliser à ce problème.

Nous avons également lancé une campagne nationale de communication pour informer les populations.

Aujourd'hui, nos efforts sont récompensés. En effet, le rapport du Département d'Etat Américain sur la lutte contre la traite

des personnes a **reclassé la Côte d'Ivoire en catégorie 2**, signe des avancées enregistrées en matière de lutte contre le travail des enfants.

Cette étape nous encourage à accentuer nos efforts pour l'élimination complète de ce fléau.

Mesdames les députés de Côte d'Ivoire,

Chères sœurs,

Il me tenait également à cœur de vous faire part d'un vœu qui m'est cher.

Il s'agit de l'adoption d'une loi visant à rendre l'école obligatoire pour tous nos enfants.

La place des enfants est à l'école et non dans la rue ou dans les plantations.

Vous qui êtes des femmes, des mères, et qui êtes proche de nos parents, aidez-moi à porter ce message auprès vos populations respectives. Il ne s'agit pas d'empêcher les

enfants d'apprendre des travaux socialisants, mais de les protéger contre l'exploitation et les travaux dangereux.

Voici présentées, succinctement les actions de ma Fondation et mes engagements de Première Dame.

Je voudrais vous remercier de votre visite de courtoisie et sachez que je vous soutiendrai toujours dans votre mission.

Bonne après-midi à toutes,

Je vous remercie.